



QUI VEUT SAUVER SÂF TI?

Ouverte en 2018, la salle de consommation de drogues à moindre risque de Liège a fait figure de pionnière en Belgique. Elle est pourtant aujourd'hui la cible d'attaques répétées de la part du MR. En jeu : l'absence supposée d'effets de celle que l'on appelle aussi Sâf Ti sur la consommation de rue ou l'insécurité. Alors que les élections communales se profilent, Willy Demeyer, le bourgmestre de la Cité ardente, parviendra-t-il à sauver son « bébé » ?

PAR JULIEN WINKEL
ILLUSTRATIONS : CÉCILE DEGLAIN

Voilà plus de quatre heures que la séance du conseil communal de Liège a commencé en ce lundi 19 février 2024. Quatre heures que les élu(e)s débattent de ce qui fait la plupart du temps la vie d'une commune, ces « petits » sujets qui dans les travées de l'assemblée prennent parfois des allures d'affaires d'État : le déménagement de la caserne de pompiers à la pointe d'Outremeuse, la reconnaissance du marché de la Batte comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel, la présentation du projet de territoire de la Ville de Liège... Les minutes s'égrènent, le temps se dilate, les corps s'affaissent dans une ambiance feutrée que les conseiller(ère)s et échevin(e)s agrémentent d'interventions déroulées posément, les yeux rivés sur l'écran de leur ordinateur. Lorsque l'on aborde le point 99, dédié à la mise à disposition d'un attaché pour la Fondation Tadam, on se dit pourtant que la fin de journée risque d'être un peu plus agitée que prévu.

La Fondation Tadam, c'est cette structure qui a pris en charge la destinée de la fameuse « SCMR », la salle de consommation de drogues à moindre risque que la Ville de Liège a mise sur pied en 2018. L'objectif de la SCMR est simple : mettre à la disposition des usagers précaires de drogue un endroit sécurisé leur permettant de consommer de l'héroïne et de la cocaïne autre part qu'en rue, tout en bénéficiant d'un accompagnement social et sanitaire. Inspirée de projets mis en place un peu partout en Europe, mais aussi au Canada et en Australie depuis les années 80, la SCMR est censée n'avoir que des avantages. Réduction des risques pour les usagers. Et gains pour la Ville de Liège et le quartier où la salle s'est implantée (dans l'hypercentré, près de la place Saint-Lambert et de la cathédrale Saint-Paul), qui verraient les « scènes » de consommation de drogue en pleine rue, la criminalité et le sentiment d'insécurité qui en découle diminuer en flèche.

Mais, depuis plusieurs mois, la SCMR de Liège est sur la sellette. À la rentrée 2023, un rapport de recherche confié au département de criminologie de l'Université de Liège a effectué un bilan mitigé des objectifs « sécuritaires » de la salle, concluant ses 109 pages par deux phrases qui ont fait le tour des médias : *« Les données existantes ne permettent pas [...] de conclure à un impact globalement positif (de la salle, NDLR) sur les court et moyen termes, en matière de réduction des nuisances ou encore de criminalité dans les lieux concentrant des phénomènes liés à l'usage de substances. À l'inverse, les données analysées ne permettent pas non plus de conclure à un impact négatif [...] »*

Le problème avec ce genre de formulations ambiguës, à la saveur aigre-douce, réside dans le fait que chacun peut y déceler ce qui sied le mieux à son goût du moment. Et ce 19 février, le MR liégeois a décidé de souligner l'âpreté que lui laissent en bouche les conclusions de l'ULiège, quitte à y rajouter une bonne dose de vinaigre. Après avoir dressé un portrait cataclysmique de la Cité ardente, dans les rues de laquelle *« les toxicomanes ont partout le champ libre, s'injectant partout n'importe quand leurs produits sur l'espace public »* et où *« la situation ne fait que s'aggraver »*, la conseillère communale Audrey Neuprez charge la SCMR. *« On ne sort visiblement personne de*

« SIX ANS APRÈS
SON OUVERTURE,
NE FAUDRAIT-IL
PAS RECONNAÎTRE
QU'ELLE ENTRETIENT,
VOIRE AMPLIFIE
LA PROBLÉMATIQUE
DE LA TOXICOMANIE ?
LA FERMER
NE FERAIT-IL
PAS PARTIE DE
LA SOLUTION ? »

Audrey Neuprez (MR), à propos
de la salle de consommation,
lors du conseil communal
du 19 février 2024



● « J'AI CONSOMMÉ DANS DES ENDROITS PAS POSSIBLES. MAIS AUJOURD'HUI JE PRÉFÈRE ACHETER QUELQUE CHOSE PLACE SAINT-LAMBERT ET VENIR LE CONSOMMER À LA SALLE PLUTÔT QUE DANS LA RUE. »

Marc (nom d'emprunt), un usager de la salle

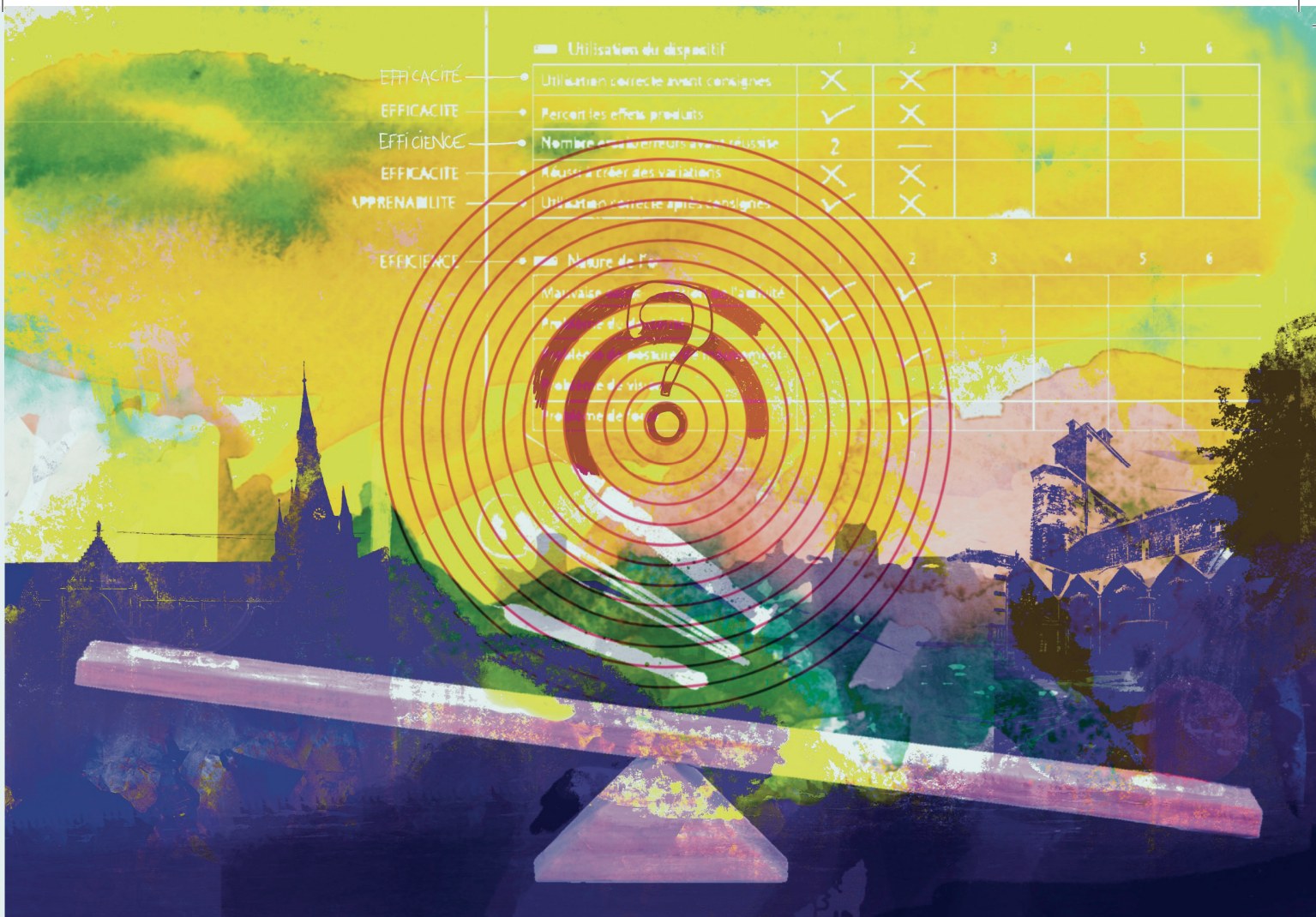
→ *la rue grâce à cette salle de consommation ; on observe au contraire une extension des zones de consommation du centre-ville vers tous les quartiers», assène-t-elle. Avant de conclure : « Six ans après son ouverture, ne faudrait-il pas reconnaître qu'elle entretient, voire amplifie la problématique de la toxicomanie ? La fermer ne ferait-il pas partie de la solution ? Le politique ne devrait-il pas admettre humblement que c'est un échec ? »*

Voilà donc la salle accusée d'amplifier une partie des phénomènes qu'elle est censée tacler. L'attaque est violente, surtout si l'on veut bien considérer que le MR a soutenu la création de la SCMR et que le parti est à la tête de la Ville en coalition avec le PS de Willy Demeyer, le bourgmestre de Liège, souvent présenté comme le « papa » du projet. À quelques mois des élections communales, son « bébé » est-il donc menacé ?

« IL NOUS A CHIÉ SUR LA TÊTE »

En décembre 2018, *Alter Échos* s'était rendu dans les locaux de la SCMR de Liège, à peine trois mois après son ouverture. À cette époque, le projet est qualifié de « *pousse-la-loi* » par notre journaliste. Une vieille législation datant du 24 février 1921 stipule en effet que quiconque ayant facilité à autrui l'usage de drogue, notamment en lui procurant un local, est punissable par la loi. Par sa simple existence, celle que l'on appelle aussi « Sâf Ti » (« Sauve-toi », comme on dit à Liège) constitue donc un pied de nez aux législateurs de l'après-Première Guerre mondiale... « *Si une overdose mortelle devait arriver, l'endroit serait considéré comme une scène de crime* », prévient d'ailleurs Dominique Delhauteur, son coordinateur, un brin inquiétant.

Cette menace n'empêche cependant pas les travailleurs et travailleuses de la structure de se montrer enthousiastes. « *Dans le secteur, cela fait dix ans qu'on attend cette salle. Pouvoir y participer, c'est comme un rêve* », se réjouit Claude, une éducatrice. « *Dès qu'on a eu le feu vert pour le projet, on a tout monté en trois mois. On était épuisés, mais on l'a fait* », s'emballe de son côté Marylène Tommaso, l'infirmière en chef. Il a en effet fallu faire vite puisque c'est le 28 mai 2018 que le conseil communal de la Ville de Liège confie la gestion d'une salle de consommation à moindre risque



à la Fondation Tadam. On décide de la localiser juste à côté du commissariat de «Wallonie’ Liège-centre». La zone est connue pour abriter de nombreux consommateurs de drogue en rue, majoritairement sans domicile fixe. Les résultats ne sont font d’ailleurs pas attendre. En trois mois, 183 consommateurs s’inscrivent. Un «boom» qui semble venir confirmer les conclusions d’une étude commandée par l’État fédéral à Belspo, le service public de programmation de la politique scientifique, sur la faisabilité des SCMR en Belgique. Celle-ci précisait quelques mois avant l’inauguration de Sâf Ti que *«les études d’évaluation des SCMR dans le monde entier ont montré que ces structures atteignent – et sont acceptées par elles – des populations cibles vulnérables qui ne sont souvent pas atteintes par d’autres services traditionnels. L’utilisation des SCMR a été associée à une réduction des comportements à risque liés à la consommation de drogue (partage de seringues et pratiques d’injection dangereuses) et à une diminution de la morbidité et de la mortalité par overdose»*.

Cinq ans plus tard, lorsque nous poussons à nouveau les portes de Sâf Ti lors d’une journée de novembre bien humide, le décor de la salle n’a pas changé. Toujours les mêmes conteneurs disposés à la manière d’un joueur de Tetris qui aurait un peu trop forcé sur les psychotropes, toujours les





→ mêmes lieux abrités par ces monstres de métal : une salle d'attente, une infirmerie, une salle d'inhalation, une salle d'injection et des locaux administratifs pour l'équipe. Toujours, aussi, dans un grand hall, ce comptoir d'échange de matériel où les usagers peuvent obtenir des ustensiles neufs en échange d'usagés, un dispositif permettant d'éviter que de vieilles seringues ne se retrouvent sur la voie publique, tout en réduisant les risques de contamination des consommateurs via un partage d'aiguilles.

Dans les locaux également, on retrouve des profils d'employés déjà croisés à l'époque : des éducateurs, des infirmières, un médecin généraliste deux fois par semaine, ainsi que des travailleurs sociaux. C'est qu'en plus de ses missions de santé publique et de suivi médical, la salle offre toute une série de services « sociaux », aussi appelés médico-sanitaires. « *Cela peut être une demande de suivi administratif, une remise en ordre de mutuelle, une recherche de logement, des soins d'hygiène, un contact avec un administrateur de biens, bref, beaucoup de choses* », explique Marylène Tommaso, fidèle au poste. Près de l'infirmerie, on croise d'ailleurs Marc*, un « client » régulier de la salle qu'il fréquente quatre ou cinq fois par semaine. Toxicomane depuis 30 ans, il a vécu à la rue avant de finir par retourner chez son père. « *J'ai consommé dans des endroits pas possibles, témoigne-t-il. Mais aujourd'hui je préfère acheter*

quelque chose place Saint-Lambert et venir le consommer à la salle plutôt que dans la rue puisque mon père ne veut pas que je consomme à la maison.» Brûlé au doigt, Marc est aussi venu se faire soigner. *«Il n’y a qu’ici que l’on trouve cette combinaison de services»*, affirme-t-il avant de s’éclipser.

Si le projet semble donc sur des rails, plusieurs événements ont marqué son existence depuis 2018. Il y a eu le Covid tout d’abord, au cours duquel la salle est restée ouverte. Peu utilisés jusqu’alors, les services médico-sanitaires ont connu une forte augmentation, au point de représenter actuellement *«jusqu’à 20% des passages à la SCMR certains mois»*, explique aujourd’hui Dominique Delhauteur. Dans la foulée, d’autres indicateurs ont aussi gagné en importance. En décembre 2023, soit cinq ans après la première visite d’*Alter Échos*, la salle comptait 1.361 consommateurs inscrits. Depuis août 2019, les données montrent que 27% des personnes ayant fréquenté la salle l’ont fait de manière «régulière» (une visite par quinzaine ou mois au moins) et «fidèle» (une visite par semaine au moins).

En mars 2023, c’est un autre événement qui a marqué la vie de la SCMR. La chambre des représentants a voté une loi exonérant de sanctions les travailleurs des espaces de consommation à moindre risque reconnus par les pouvoirs publics. Finies donc les menaces dues au vieux texte de 1921. Si Marylène Tommaso affirme que la salle ne connaît aujourd’hui *«quasiment plus d’intoxications ou d’overdoses»* et qu’aucune de celles qui ont eu lieu n’a été mortelle depuis l’ouverture de la salle, cette évolution constitue tout de même *«une sacrée avancée»*, souffle-t-elle.

Et puis, finalement, est bien sûr venue la publication du fameux rapport de recherche de l’ULiège... Celui-ci pointe d’autres problèmes pour Sâf Ti, comme la relative méconnaissance que les usagers semblent avoir des services médico-sanitaires, malgré la hausse post-Covid. Mais ce sont donc bien les effets – ou l’absence d’effets... – du projet sur les volets réduction des nuisances et criminalité qui ont fait parler d’eux. À ce sujet, Dominique Delhauteur affirme voir dans la réaction du MR liégeois l’influence droite de Georges-Louis Bouchez, le président du parti libéral. Un Georges-Louis Bouchez qui a qualifié les salles de consommation à moindre risque *«d’aspirateurs à toxicomanes»* et a plaidé pour leur fermeture sur les ondes de Bel RTL fin août 2023 après avoir visité la SCMR de Liège... *«À peine sorti, il nous a chié sur la tête»*, se lâche Dominique Delhauteur, avant de voir dans le discours *«trumpiste»* des élus MR l’influence des élections communales d’octobre 2024 où chacun aura à se positionner sur ses fondamentaux, la sécurité n’étant pas le moindre de ceux-ci pour le MR.

Si Dominique Delhauteur parle avec autant de liberté, c’est qu’au 1^{er} avril 2024, Sâf Ti ce sera fini pour lui. L’homme part à la pension et sera remplacé par Juan Cortes Leclou, un criminologue formé à l’Université de Liège, aujourd’hui attaché au plan de prévention de la Ville de Liège. Le fameux «attaché pour la Fondation Tadam» évoqué au point 99 du conseil communal du 19 février 2024, c’est lui... *«Je n’ai pas beaucoup aimé l’ambiance, faite de*

«JE N’AI PAS
BEAUCOUP AIMÉ
L’AMBIANCE, FAITE
DE POLITIQUE
MÉCHANTE, DES
DERNIERS MOIS.
JE N’AURAI PAS DIT
ÇA IL Y A UN AN,
MAIS JE ME RÉJOUIS
DE ME BARRER.»

Dominique Delhauteur,
coordinateur sur le départ
de la SCMR



● « LES OBJECTIFS DE LA SALLE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES RISQUES POUR LES CONSOMMATEURS SONT ATTEINTS, EST-CE QU'ON PEUT MAINTENANT S'ATTAQUER AU DEAL ET À LA CONSOMMATION DE RUE ? »

Diana Nikolic, MR

→ *politique méchante, des derniers mois. Je n'aurais pas dit ça il y a un an, mais je me réjouis de me barrer*», conclut Dominique Delhauteur.

LIÈGE, UNE VILLE ASSIÉGÉE

« Pour certains, quand on pose des questions, ça crispe. » Atablée derrière une quiche dans un établissement mettant en avant les produits liégeois, Diana Nikolic est de son propre aveu « la plus ouverte » des personnalités libérales liégeoises en ce qui concerne un produit bien spécifique de la Cité ardente : la SCMR. « La salle n'est ni la cause de tous les maux ni la solution à tous les maux, et il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain », commence-t-elle doucement, assumant sa différence de ton avec sa collègue Audrey Neuprez ou Georges-Louis Bouchez.

Pour autant, malgré ces précautions oratoires, celle qui est aussi députée au parlement wallon et cheffe de groupe MR au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles considère que « le statu quo n'est plus une option ». « Les objectifs de la salle en matière de réduction des risques pour les consommateurs sont atteints, est-ce qu'on peut maintenant s'attaquer au deal et à la consommation de rue ? », s'interroge-t-elle. Avant de lâcher : « On n'a pas demandé ce rapport pour s'asseoir dessus. Le rôle du politique est d'évaluer ses décisions et de les réorienter s'il le faut. »

Ce que Diana Nikolic tire comme conclusions est finalement assez simple : les objectifs de la salle en termes sécuritaires n'étant selon elle pas remplis, elle demande un état des lieux plus régulier du projet. Tout en ajoutant sa pincée de sel. « On n'a sorti personne de la toxicomanie avec cette salle, on n'a mis personne dans un parcours de sortie d'addiction », souligne-t-elle malgré le fait que ces deux points n'ont jamais fait partie des ambitions de la SCMR. Qu'importe : « Nous assumons politiquement le fait que ce doit être un objectif », ajoute l'élue, qui indique que Sâf Ti pourrait pour cela se centrer sur les consommateurs « réguliers » et « fidèles » tout en travaillant davantage avec les autres acteurs de première ligne liégeois, délaissés selon l'élue par la précédente direction.

De l'autre côté de Liège, à l'hôtel de ville, c'est dans un fauteuil confortable, sous de hauts plafonds tout en lambris surplombant son bureau, qu'est assis



Willy Demeyer. Pour lui, les polémiques autour de la SCMR de Liège sont un « faux débat ». Certes, il faudra à l'avenir que la salle travaille davantage avec les autres partenaires de première ligne, Dominique Delhauteur n'ayant de son propre aveu jamais encadré les relations avec ceux-ci par des conventions, jugées « trop chronophages ». Oui, quelques aménagements sont envisageables, comme le fait d'ouvrir le conseil d'administration de la Fondation Tadam à des membres de l'opposition, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Mais pour ce qui des effets de la SCMR, Willy Demeyer n'en démord pas : « Il est communément accepté que ce type de projet engendre des effets positifs », argumente-t-il. Un propos appuyé par de nombreuses études, et notamment celle menée en 2018 par Belspo pour le compte du gouvernement fédéral. On pouvait notamment y lire que « les municipalités qui ont mis en place des SCMR ont observé une réduction de la consommation de drogues en public et des nuisances publiques connexes (telles que les seringues jetées en public) après la mise en service des installations, ainsi qu'une diminution des taux de mortalité par overdose de drogues dans les quartiers dans lesquels les installations sont situées ». À Liège, depuis son ouverture en septembre 2018, Sâf Ti a d'ailleurs comptabilisé 96.193 passages pour consommation, « autant d'actes de consommation de stupéfiants qui ont été soustraits aux espaces publics liégeois, donc, aux





→ *yeux de la population, locale ou de passage*», peut-on lire dans le rapport d'activité 2023 de la SCMR.

Mais comment alors expliquer la soudaine agitation du MR, qui, d'après Diana Nikolic, «*se fait le relais du ras-le-bol général des Liégeois*» face à des actes de consommation en rue qui se feraient de plus en plus visibles? Pour le bourgmestre, il y aurait une explication, avancée par tous les intervenant(e)s favorables au projet Sâf Ti : depuis 2018, le paysage de la toxicomanie aurait changé à Liège. Là où la consommation «old school» en rue se faisait jusqu'à il y a peu à coups d'héroïne, elle serait depuis peu concurrencée par une consommation accrue de cocaïne. Un changement loin d'être anodin pour deux raisons. Un : là où l'héroïne a tendance à calmer ceux qui la consomment, la cocaïne engendre un effet – très – stimulant. «*Si vous embêtez un consommateur, vous risquez de vous retrouver avec un poing en pleine figure*», explique à ce propos Dominique Delhauteur. Deux, la cocaïne possède une «cinétique» différente de l'héroïne : ses effets sont courts (une demi-heure) là où ceux de l'héroïne sont longs (quelques heures). Résultats, les consommateurs de cocaïne sont contraints de consommer beaucoup plus régulièrement, notamment sous forme d'injection, ce qui multiplie les «scènes» de consommation en rue.

● « JE NE PEUX PAS IMAGINER QU'UN TOXICOMANE SE DISE 'JE VAIS ALLER À LIÈGE'. ON NE SE PIQUE PAS PARCE QU'IL Y A UNE SALLE DE CONSOMMATION. »

Jean-Marc Demelenne, chef de corps de la police de Liège

Un changement qui, malgré l'action de la salle, participerait au sentiment de trop-plein ressenti par la population. « *Il n'y a pas plus de consommateurs en rue, mais davantage d'actes de consommation et des consommateurs plus agités* », poursuit Dominique Delhauteur. Et cela, argumente-t-il, la salle n'y peut rien, malgré le nombre d'actes de consommation qu'elle a retirés de l'espace public. « *Ce n'est pas la panacée, aucune salle de consommation n'a jamais vidé la rue* », s'exclame celui qui est jusqu'à son départ prochain « coordinateur général faisant fonction » de la SCMR, rejoint en cela par Willy Demeyer qui affirme que « *la salle ne va pas résoudre les problèmes de cocaïne, même si elle devra s'adapter à cette réalité* ».

À l'inverse d'Audrey Neuprez, le bourgmestre de Liège dépeint alors une ville non pas assiégée par les toxicomanes, mais par les mafias de la drogue qui mettraient les services de police à rude épreuve. Dans ce contexte, le débat autour de la salle serait d'après lui devenu « *anecdotique* » par rapport aux vrais enjeux, se situant à un niveau « *européen* » et « *mondial* ». Pour étayer son propos, il appelle d'ailleurs à la rescousse Jean-Marc Demelenne, le chef de corps de la police de Liège. Si dans un premier temps le service de communication de ce dernier avait refusé la demande d'interview d'*Alter Échos*, cette fois-ci, « *il va vous appeler* » insiste le bourgmestre alors qu'il nous raccompagne vers la porte.

À CÔTÉ DE LA PLAQUE

Deux heures plus tard, c'est bien le numéro de téléphone de Jean-Marc Demelenne qui s'affiche sur l'écran de notre téléphone. À l'autre bout du fil, l'homme se dit « *preneur de toutes les solutions extérieures à la police* ». « *Tout ce qui est consommé dans la salle ne l'est pas ailleurs* », enchaîne-t-il. Au fil de la discussion, le chef de corps confirme le récit d'un marché de la consommation de rue transformé par l'arrivée de cocaïne bon marché en provenance d'Amérique du Sud même s'il juge « *difficilement mesurable* » une éventuelle augmentation de la consommation sur la voie publique. « *On ne peut pas réduire ce phénomène à la question de la salle, ce serait se voiler la face*, continue-t-il. *Il y a une paupérisation d'une frange de la population qui se retrouve à la rue et consomme.* » Quant au constat d'un éventuel effet d'appel d'air provoqué par la salle, qui

→



→ servirait donc «d'aspirateur à toxicomanes» et attirerait des consommateurs des quatre coins du pays, Jean-Marc Demelenne le juge «à côté de la plaque». «Je ne peux pas imaginer qu'un toxicomane se dise 'Je vais aller à Liège'. On ne se pique pas parce qu'il y a une salle de consommation», conclut-il avant de raccrocher. Un détail qui a son importance : le rapport de l'ULiège indique que 89% des usagers proviennent de la province de Liège...

La discussion est-elle donc close? Il faudra voir. Car le débat actuel ne se limite pas à un simple duel PS/MR. Au sein de l'opposition aussi les positions sont clivées. Du côté de Vert Ardent, Caroline Saal, cheffe de groupe au conseil communal, déclare «soutenir le projet depuis le début». Alors que chez les Engagés, on se situe plutôt aux côtés du MR. «Les salles ont donné des résultats à l'étranger, mais ce n'est pas pour ça que cela va fonctionner chez nous», argumente Benoît Bouchat, chef de groupe. «Ce n'est pas un chèque en blanc, il faut un processus évaluatif.»

Outre la volonté annoncée de Willy Demeyer de continuer à monitorer Sâf Ti, une autre annonce pourrait venir combler les attentes de Benoît Bouchat. Belspo, le service public de programmation de la politique

scientifique, travaille actuellement à une évaluation des deux salles de consommation à moindre risque existant aujourd'hui en Belgique : Sâf Ti et Gate, la SCMR ouverte depuis peu à Bruxelles. « *Les effets positifs des SCMR, notamment en Australie, ont déjà été mesurés. Nous voulons mesurer la même chose ici et voir si nous sommes au moins aussi bons* », explique Pablo Nicaise, qui coordonne l'étude. Si les résultats définitifs des effets des deux salles sur la réduction des risques devraient prendre un peu de temps (l'étude est censée aboutir en 2026), ceux liés à « *l'environnement* » (soit les questions liées à la consommation de rue, au sentiment d'insécurité, etc.) pourraient être disponibles cette année et, qui sait, venir remettre une pièce dans la machine à débat.

En attendant, Pablo Nicaise tient à prévenir les politiques : « *Je leur conseillerais de se situer dans un rythme adapté. Une salle ne peut pas résoudre en cinq ans des problèmes présents depuis 30 ans* », souligne-t-il. Un appel à la patience qui devrait venir soulager Juan Cortes Leclou, le futur coordinateur de la SCMR de Liège, qui entrera en fonction dans un contexte tendu. Visiblement conscient de la situation, il s'est livré à un exercice d'équilibrisme délicat pour *Alter Échos*, affirmant que, s'il fallait « *relativiser* » la situation particulière de Liège, toutes les grandes villes belges connaissant actuellement des problèmes de toxicomanie, même celles sans SCMR, il ne voyait néanmoins « *pas de problème à ce que l'on travaille sur les aspects liés au bien-être des Liégeois* »... •

* Nom d'emprunt.



« IL EST COMMUNÉMENT ACCEPTÉ QUE CE TYPE DE PROJET
ENGENDRE DES EFFETS POSITIFS. »

Willy Demeyer, bourgmestre socialiste de Liège